

Description sommaire du territoire

LIMITES ET LOCALISATION

La réserve aquatique projetée de la Rivière-Croche occupe une superficie de 163,8 km² à environ 30 kilomètres au nord du centre-ville de La Tuque.

MILIEU PHYSIQUE

Le relief de la réserve est essentiellement composé de basses collines et de buttes recouvertes de dépôts d'origine glaciaire d'épaisseur variable. L'altitude y varie de 170 à 420 mètres, le plus haut sommet étant localisé au nord.

MILIEU BIOLOGIQUE

Rajeunies par les récoltes forestières des derniers siècles, les forêts de la réserve sont toutefois bien régénérées et dominées par le bouleau blanc, le peuplier faux-tremble, le sapin baumier et l'épinette noire. On y trouve un écosystème forestier exceptionnel (la forêt ancienne du Lac-Écureuil) et deux refuges biologiques.

MILIEU SOCIAL

La réserve recoupe une partie des territoires de la zec Borgia, de la zec de la Croche et de la pourvoirie Domaine touristique La Tuque inc., et elle est fréquentée par de nombreux amateurs de chasse, de pêche et de piégeage.

CONTRIBUTION DE L'AIRE PROTÉGÉE

La réserve préservera l'intégrité écologique d'écosystèmes caractéristiques de la portion nord de la région naturelle de la dépression de La Tuque, dans un secteur de transition entre le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et celui de la sapinière à bouleau blanc.

PROPOSITION DE RÉSERVE AQUATIQUE (STATUT PERMANENT)

Le territoire pour lequel un statut permanent de protection est proposé est le même que celui de la réserve aquatique projetée de la Rivière-Croche, et le toponyme proposé est celui de « réserve aquatique de la Rivière-Croche ».

Principales activités permises et interdites*

Activité	Permise/Interdite
Aménagement forestier industriel	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Exploration et exploitation minières, gazières et pétrolières	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Exploitation des forces hydrauliques	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Toute production commerciale ou industrielle d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Chasse	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Pêche	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Piégeage	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Accès et circulation en véhicules motorisés (quad, motoneige, bateau à moteur, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Construction d'une nouvelle infrastructure (bâtiment, chemin, sentier, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite**
Attribution de nouveaux droits fonciers à des fins personnelles (villégiature, abri sommaire, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite
Activité pratiquée par les membres d'une communauté autochtone à des fins alimentaires, rituelles ou sociales	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Cueillette non mécanisée de produits forestiers non ligneux (petits fruits, champignons, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Récolte de bois de chauffage (abris sommaire ou camp de piégeage)	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Récolte de bois de chauffage (autres utilisateurs du territoire)	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite**
Recherche et éducation	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Activités courantes des ZEC, pourvoiries et réserves fauniques	<input checked="" type="checkbox"/> Permise
Ensemencement	<input checked="" type="checkbox"/> Interdite**
Randonnée et récréation (marche, vélo, raquette, ski de fond, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Permise

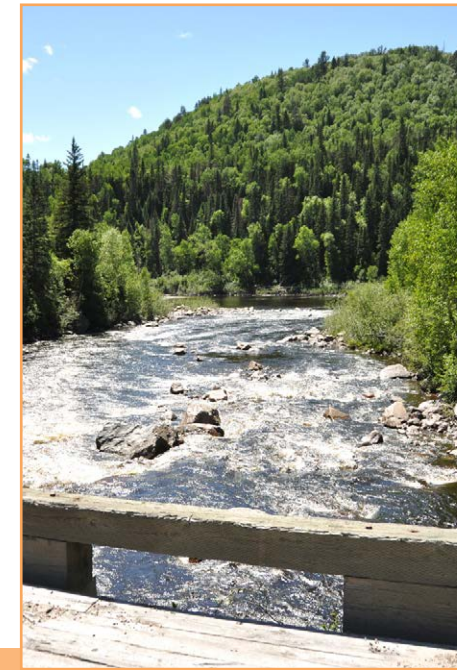
* En aucun cas, cette liste ne doit se substituer aux textes légaux (Loi sur la conservation du patrimoine naturel et plan de conservation de chaque réserve).

** Sauf si le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a donné son autorisation.



Après la rivière Croche, le lac Slide est le plan d'eau le plus important de la RAP (A. R. Bouchard, MELCC)

Les lacs Flâneur et de la Courge (A. R. Bouchard, MELCC)



La rivière Croche, dans la RAP de la Rivière-Croche (A. R. Bouchard, MELCC)

Les aires protégées
au Québec :

Un héritage pour la vie

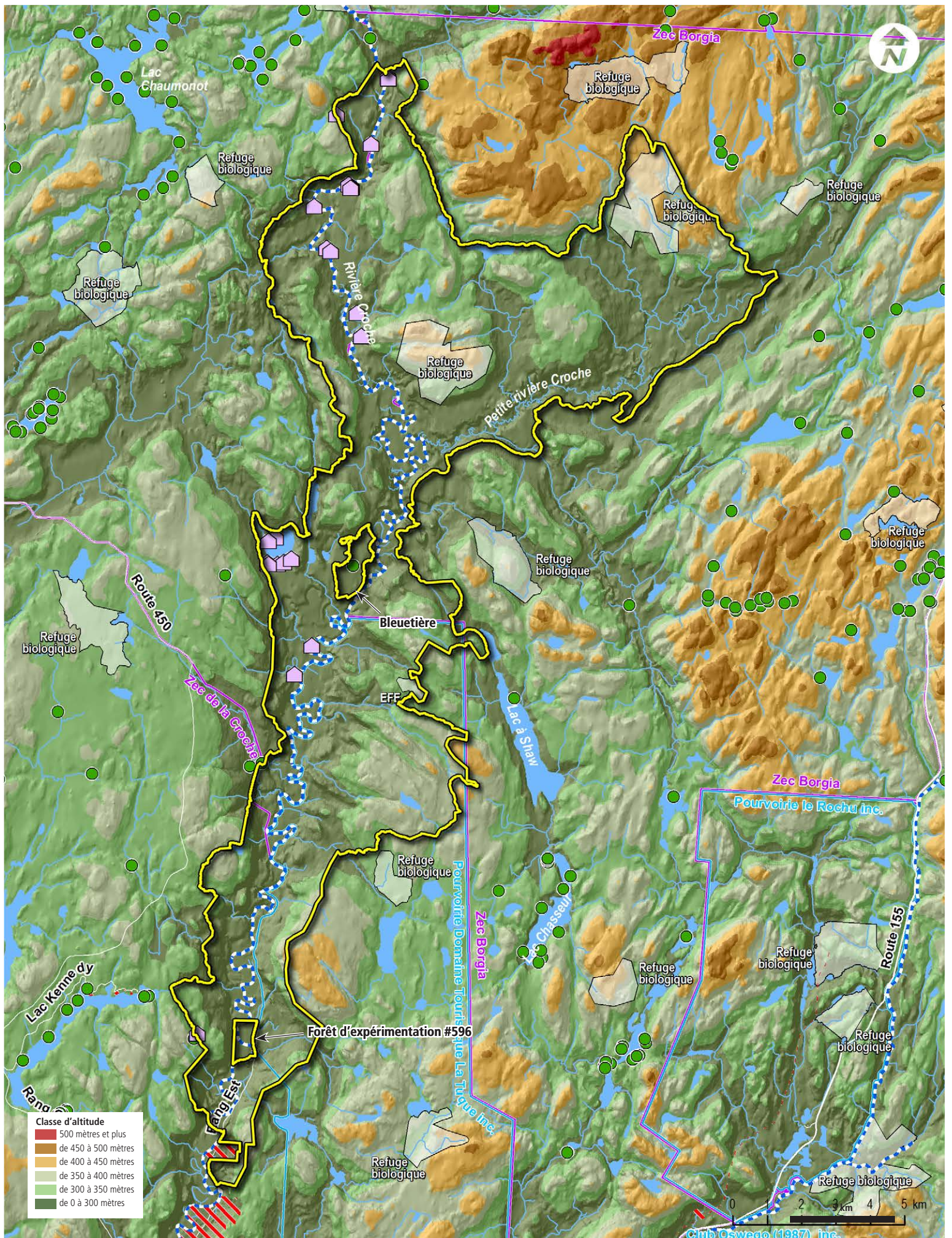


La réserve aquatique
projetée de la
Rivière-Croche



Pour protéger
une rivière
méandreuse
et des forêts
typiques de la
forêt mélangée





La réserve aquatique projetée de la Rivière-Croche

